

Forum

**Un bel autogoal**

La seule vraie sauvegarde du malade réside dans la conscience du médecin et sa fidélité à son éthique inspirée du serment d'Hippocrate. En particulier le côté mercantile de la profession devait traditionnellement s'effacer devant le devoir d'assurer les meilleurs soins à chacun dans les limites scientifiques du moment et dans un cadre économiquement supportable. La méfiance croissante de nos politiciens envers la médecine pratique et leur volonté de la considérer comme un métier aussi commercial qu'un autre sont en train de faire éclater un cadre éprouvé pourtant bien établi.

Retraité moi-même depuis une dizaine d'années, je n'ai pas d'intérêts économiques à défendre et puis m'exprimer librement. Or, quand on voit qu'une société médicale cantonale élabore péniblement un accord tarifaire consensuel dans le but strictement déterminé de protéger les patients privés contre des honoraires abusifs, on reste sidéré de voir ses efforts annulés par une décision arbitraire de la commission des cartels, pourtant créée elle-même en principe pour la protection des consommateurs. L'expérience et le bon sens ont toujours montré que ce qui guide le choix du patient quand il est malade c'est en premier lieu la recherche des meilleurs soins et non les plus économiques. En fait de concurrence, il se méfie instinctivement, à tort souvent, mais à raison parfois, du médecin bon marché, susceptible! à ses yeux de prodiguer des soins «au rabais» et il n'hésitera pas à s'offrir le mieux coté et le plus cher, surtout si c'est son assurance complémentaire qui en paie les frais. On en arrive pratiquement à un renchérissement paradoxal, automatique et continu des frais médicaux, au lieu de la baisse escomptée: bravo l'autogoal! Une concurrence commerciale ne peut jouer en fait qu'au niveau des caisses-maladie aux primes artistement cryptogénétiques.

Une légère pénurie de médecins a longtemps été un garde-fou involontaire contre la multiplicité des actes professionnels dont, par manque de temps, on évitait les moins indispensables, qui sont dictés plus souvent par le besoin de sécurité du praticien et son souci utopique d'être complet que par une réelle nécessité.

Un correctif prudent du nombre des médecins était indiqué pour le confort des patients, las d'attendre, mais la pléthore médicale actuelle est un danger économique évident, chacun pouvant multiplier à l'envi ses occupations et préoccupations professionnelles, le plus souvent en toute bonne foi. De fait il est souvent plus long et onéreux, si l'on est disponible, de prouver à un pa-

tient anxieux qu'il n'a rien d'organique que de mettre en évidence une pathologie avérée. Dans une large mesure, il n'y a pas, sur la plan commercial proprement dit, de concurrence entre médecins; c'était voulu et c'est heureux. De plus, en former beaucoup trop, à grand prix, pour en faire des chômeurs de luxe serait une charge extrêmement lourde et contre-productive pour la société.

Il était déjà naïf de penser faire baisser les coûts de la santé en incorporant toujours plus de prestations discutables dans les soins de base, y compris nombre de celles n'ayant pas fait leur preuve d'efficacité clinique. Car même si elles sont en elles-mêmes peu coûteuses, elles ne font qu'ajouter leurs frais à la masse incompressible des mesures indispensables sans les remplacer, hormis quelques psychothérapies.

Le vrai problème est de déterminer, eu égard au revenu national, quel prix la population est prête à assumer pour sa santé et selon quels critères, étant donné que le développement exponentiel des moyens d'investigation nécessitera tôt ou tard une limitation de leur exploitation.

Tout est affaire de consensus et d'éthique, mais le dérapage commercial actuel donne le vertige à un observateur neutre. Pourquoi la Suisse voudrait-elle abandonner un système libéral perfectible que le monde entier nous envie, alors qu'elle a encore largement les moyens de se l'offrir, à condition d'en contrôler les débordements? L'exemple des pays voisins ne nous fait pas rêver.

Dr F. Besson, Bex

Forum

**Ein etwas anderer Beitrag zur Fristenregelungsdiskussion**

Die Aspekte der Fristenregelung werden unter Nichtbeachtung von meiner Meinung nach wichtigen Tatsachen diskutiert. Diese Fakten sollten aber in die Diskussion einbezogen werden. Obwohl sie kaum die Entscheidung für das «Ja» oder «Nein» in der aktuellen politischen Situation erleichtern. Im allgemeinen wird angenommen, dass das Leben mit der Zeugung beginnt und mit dem Tod endet.

Diese Meinung ist weder wissenschaftlich bewiesen, noch haltbar. Im Gegenteil: es sprechen viele Erfahrungen und Berichte dafür, dass unser jetziges Leben nur eine Etappe in einer äonenlangen Entwicklung darstellt, die durch viele verschiedene frühere Leben ermöglicht wird. Unter anderem mit therapeutischen Techniken (Rückführungen oder Regressionen) kann das Individuum auch in perinatale, interuterine, perikonzeptive wie auch in frühere (Vor-) Lebensphasen zurückgeführt werden und so, dass diese anderen Inkarnationen bewusst werden.

Die Beseelung der Frucht – so kann erkannt werden – ist nicht ein einfacher Zufall, sondern hat seinen individuellen und sinnvollen Hintergrund. Einen Hintergrund, der vom Individuum einerseits, von den künftigen Eltern und den sozialen Bedingungen andererseits geprägt ist.

In den erwähnten Therapieerlebnissen kann nachvollzogen werden, wie empfindsam das werdende Lebewesen einerseits ist, andererseits aber auch, wie eigenverantwortlich alle Beteiligten sind oder es sein könnten.

Dieses Plädoyer für ein erweitertes Verständnis des Lebens und seiner Hintergründe, ist nicht primär religiös oder theistisch begründet. Auch atheistische Glaubensrichtungen wie der Materialismus können selbstverständlich das Wissen um die Gesetzmässigkeiten der Wiedergeburt einschliessen.

Dr. med. Markus Scheuring, Bonstetten